



La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites enregistre une progression de 12,5% de sa réserve de prévoyance, et confirme de nouveau la pérennité de son régime

- **La pérennité du régime** de nouveau confirmée ;
- Succès croissant du régime auprès des salariés et des entreprises du secteur privé;
- Progression de 12,5% de la **réserve de prévoyance** à près de 32 milliards de dirhams en valeur comptable ;
- **L'excédent d'exploitation de l'exercice**, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 3 545,70 millions de dirhams ;
- **Les produits nets du patrimoine** sont de **1908,55** millions de dirhams, enregistrant une hausse de 23,2% ;

Casablanca, le 03 juin 2014 - les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, tenue le mardi 27 mai 2014 sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la caisse, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2013 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirme la pérennité du régime et ont pris connaissance des grands projets de la caisse.

La réserve de prévoyance s'apprécie de 12,5% à 31,9 milliards de dirhams

Au 31 décembre 2013, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation totalisant 3 545 millions de Dh, de ce fait, conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 28 440 millions de Dh à 31 986 millions de Dh, représentant une progression de 12,5%.

Les frais généraux ont connu une baisse de -11,73% entre les deux exercices, passant ainsi de 87,77 millions de dirhams à 74,47 millions de dirhams en 2013.

Par rapport au total des produits techniques, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 1,42%, contre 1,37% l'exercice précédent, marquant ainsi une augmentation de 3,81%. En tenant compte des éléments exceptionnels, ce rapport passe à 1,29% contre 1,42% l'exercice précédent soit une baisse de -9%.

Une progression de 2,1% des actifs cotisants

L'année 2013 a enregistré une amélioration de l'ordre de 6% du nombre des nouvelles adhésions avec l'entrée de 824 nouvelles entreprises au profit de 6306 affiliés.

Ces adhésions portent le nombre total des entreprises adhérentes à la CIMR à 5965, enregistrant ainsi une augmentation de 11% par rapport à 2012, et celui des salariés affiliés à 564 095, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 304 193 et ayants droit, au nombre de 259 902.

Le nombre d'actifs cotisants a quant à lui progressé de 2,1%, dépassant ainsi l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

Par ailleurs, en 2013, 150 725 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite CIMR parmi lesquels 9757 allocataires directs.
Un portefeuille estimé à 36,6 milliards de DH

A fin 2013, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 1 908 millions de Dh contre 1 549,61 millions de Dh en 2012, enregistrant ainsi une hausse de 23,2%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2013 à 36 619 MDh en valeur de marché.

Pérennité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. La situation en 2013 s'est améliorée par rapport à 2012.

Des projets innovants et structurants

A l'instar des années passées, 2013 a été marquée par de nombreux projets et avancées notables et structurants pour la CIMR.

Au niveau du volet technologique, la stratégie de dématérialisation des processus de gestion de la CIMR a été poursuivie avec l'objectif d'accorder plus d'autonomie aux clients dans la réalisation de leurs transactions et de démultiplier les capacités de traitement de la caisse sans impacter ses charges.

Ainsi, pour couronner une série de chantiers visant à renforcer l'efficacité de son régime et d'améliorer la qualité de ses prestations et services, la CIMR a enrichi la panoplie des prestations en ligne offertes à ses clients par le lancement du nouveau téléservice «Téléadhésion ». Ce dispositif a pour objectifs de fluidifier le processus d'adhésion et d'augmenter ainsi le nombre d'entreprises adhérentes, de réduire le nombre d'opérations réalisées et de renforcer ainsi son système de contrôle, à travers

Communiqué de presse

l'automatisation du processus d'adhésion et des vérifications préalables déclenchées au moment de la saisie de la demande par l'adhérent.

D'autre part, afin de confirmer son positionnement parmi les acteurs de référence sur le plan national, la caisse a entamé la mise en place d'un **système de signature numérique sécurisé**, lui permettant d'échanger avec ses partenaires et adhérents en toute sécurité via les téléservices et les canaux dédiés.

L'objectif étant de dématérialiser davantage les processus de la CIMR et renforcer le principe du zéro papier (fichiers de paiement échangés avec les banques, télédéclaration des bordereaux, processus d'achat...).

Dans le cadre de sa vision sociale et solidaire, et de l'amélioration et l'enrichissement des services offerts à ses allocataires, la CIMR a mis en place depuis 2009 une série de conventions de partenariat avec cinq organismes de crédit de la place, Eqdom, Salafin, Taslif, Wafasalaf, Vivalis et plus récemment Sofac Crédit et Axa Crédit.

Ces conventions visent à faciliter les démarches d'accès au crédit pour les allocataires de la CIMR, via une plateforme d'échange d'information baptisée « **e-crédit** », qui permet d'étudier en ligne les demandes de crédits à la consommation des allocataires de la caisse, et d'autoriser et réserver en ligne les prélèvements à la source pour le remboursement du crédit.

Dans cette même optique, et afin d'assurer le bien être de ses clients et partenaires, et d'améliorer les conditions d'accessibilité de ses agences, la CIMR a poursuivi sa politique d'extension de son réseau en procédant à l'ouverture d'une nouvelle agence dans la ville de Béni Mellal, et à la relocalisation et réaménagement de l'agence de Rabat.

De même, **une série de rencontres** a eu lieu dans les principales régions du royaume visant d'un côté à apporter quelques réponses aux nombreuses questions sur le devenir des caisses de retraites, et d'un autre côté à répondre aux objectifs de proximité de la CIMR vis-à-vis de ses clients.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2013, la CIMR comptait 5965 entreprises adhérentes, 564 095 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 150 725 retraités. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 6000 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3246 millions de dirhams.

Contacts presse

Jaouad Tadlaoui
Responsable du Département
Communication et relations clients
Tel : 05.22.49.67.15
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

Salma KHAIRANE
Responsable du Service Communication
Tel : 05.22.49.67.51
Fax : 05.22.25.14.85
E-mail : salma.khairane@cimr.ma